

MAJ  
Mouvement autonomiste jurassien

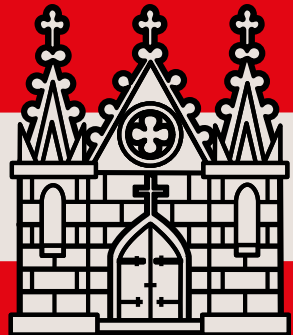
# OUI

**VOTATION**

**22.09.2024**

**CONCORDAT**

**Transfert de Moutier  
dans le canton du Jura**



**20.02.2012**

Les gouvernements jurassiens et bernois, sous l'égide de la Confédération, signent une déclaration d'intention visant à régler la Question jurassienne.

Les habitants du Jura bernois refusent l'idée de la création d'un nouveau canton.

Toutes les communes bernoises disent non, à l'exception de Moutier et de Belprahon.

**24.11.2013**

Les habitants de Moutier acceptent le rattachement de leur ville au canton du Jura.

Ce vote est invalidé par la Préfecture bernoise suite au dépôt de recours pro-bernois.



**18.06.2017**

Les Prévôtois confirment leur intention de rejoindre le canton du Jura en améliorant encore le résultat du OUI.

**28.03.2021**

**24.11.2023**

Les gouvernements bernois et jurassiens signent le concordat qui doit régler les détails du transfert de Moutier au canton du Jura.

Les parlements bernois et jurassiens acceptent le concordat.

**06.03.2024**

**22.09.2024**

Validation du transfert par les chambres fédérales.

**Printemps 2025**

**01.01.2026**

**Moutier fait partie de la République et canton du Jura!**

**Les populations des deux cantons sont appelées à accepter le concordat.**

**CÉDRIC ERARD, MOUTIER**



En tant que responsable du comité « Moutier ville jurassienne » je me fais l'écho de tous les militants prévôtois. Comme lorsque *I Muvrini* chante « Ne fermez pas la porte ! », je vous demande de glisser un grand **OUI** dans l'urne le 22 septembre prochain !

Moutier, c'est la petite sœur qui va redonner du dynamisme, de la fougue et de l'énergie à la famille jurassienne devenue cinquantenaire. Vous avez aimé le 18 juin 2017 et le 28 mars 2021, alors vous allez adorer le 1<sup>er</sup> janvier 2026 !

**PAUL-HUBERT MONNIER, CORGÉMONT**



En tant qu'habitant de Corgémont je sais qu'il faudra encore longtemps avant que mon rêve d'unité du Jura se réalise. Mais aujourd'hui mes amis de Moutier ont l'occasion de réaliser le leur. Alors, Jurassiennes, Jurassiens, dites un grand **OUI** le 22 septembre !

**CORINNE ZWAHLEN, PORRENTROY**



On entend ça et là s'exprimer des craintes quant à la venue de Moutier et à ce que nous allons « perdre ». Voyons plutôt ce que nous allons gagner en accueillant les Prévôtois. Ce sera une bouffée d'air frais dans notre canton. Moutier est une ville jurassienne, alors un grand **OUI**.

**JEAN-PIERRE MOLLIET, COURROUX**



En votant tous ensemble « **OUI AU CONCORDAT** » un pas décisif sera franchi dans l'Histoire du Jura et l'injustice du 23 juin 1974 sera balayée. Ce jour-là, la cité prévôtoise avait été maintenue dans le canton de Berne par 70 petites voix d'écart. On ignorait alors que ce résultat avait été faussé par les caisses noires. Entre 1974 et 1982 Berne a versé 730 000 francs (1,7 millions en valeur actuelle) afin d'influencer les différents votes portant sur la Question jurassienne.



*Une affaire de cœur et de raison*

# UN CONCORDAT, C'EST QUOI?

**MAIS  
AVANT  
TOUT...**



Le concordat définit tous les aspects du transfert : financiers, immobiliers, politiques, etc.

Négocié par les cantons de Berne et du Jura, accepté par les deux parlements cantonaux à une large majorité, le concordat est aujourd'hui soumis à l'approbation des deux populations cantonales.

De l'avis de tous il est équilibré et permettra un transfert serein de la ville de Moutier.

Pour le canton du Jura, la venue de Moutier est une opportunité qu'il faut saisir.

**Si un des deux cantons, ou les deux, refuse le concordat, tout le processus du transfert de Moutier s'arrête et Moutier reste dans le canton de Berne.**

Cette perspective n'est souhaitée par personne.

## FINANCES



Moutier, ce sont 7000 habitants qui sont aussi les contribuables d'une ville qui a retrouvé des finances saines, avec un bénéfice de 2,2 mio en 2023. La péréquation fédérale va rapporter des sommes supplémentaires au canton du Jura. Ce sera 15,2 mio pour 2026 et cela atteindra 28,4 mio en 2032. La population du Jura va augmenter de 10%, mais le réseau des routes cantonales ne va augmenter que de 1,4% et la surface du canton de 2,3%. Quasiment pas de charges d'infrastructures supplémentaires ! Arrêtons de peindre le diable sur la muraille. Passé le cap des coûts liés au transfert, la venue de Moutier ne pèsera pas sur les finances cantonales, au contraire. C'est gagnant-gagnant !

## POLITIQUE



Moutier dans le canton du Jura, c'est la chance d'un nouveau départ. C'est l'opportunité de « repenser notre État », son organisation, de lui redonner un élan, digne de ses ambitions. Avec Moutier, le canton du Jura sera plus grand et plus fort. Il y a, dans la cité prévôtise, des énergies portées par une jeunesse active, déterminée, impatiente de mettre sa ferveur et sa générosité dans l'effort au service de la patrie jurassienne. La ville de Moutier dans le canton du Jura, c'est la justice rendue au peuple jurassien. Accueillons-la avec l'enthousiasme auquel nous invitent les valeurs fondatrices de notre souveraineté cantonale.